

«Je voterai l'ordre du jour, parce qu'il reflète complètement mes sentiments patriotiques, et parce qu'il apporte dans l'expression des sentiments patriotiques de la Chambre toute la modération et toute la prudence qu'une question de cette nature mérite, je dirai même, exige. C'est peut-être cette modération, cette prudence que j'ai souvent conseillée à raison de la gravité de la situation, c'est elle peut-être qui m'a valu quelques insinuations — faut-il dire malveillantes, ou faut-il employer une expression plus forte — d'avoir voulu, à mon intérêt personnel, sacrifier le sentiment national !

Cet intérêt personnel, c'était le Zollverein ! ... ..

Je suis tenté de croire que ceux auxquels je dois ces insinuations, ont donné moins de preuves que moi de leur attachement à notre nationalité.

L'intérêt du Zollverein existe pour moi, je ne puis le cacher. Mais lorsque, dans un petit pays comme le nôtre, l'intérêt d'un industriel se confond avec l'intérêt de quelques milliers d'ouvriers auxquels il donne du travail, ce n'est pas seulement un intérêt personnel, mais c'est un intérêt qui devient une fraction importante de l'intérêt général ... ..

Et cependant je ne me suis jamais surpris à vouloir, dans mon intérêt particulier, sacrifier mes sentiments patriotiques ... .. Je prétends encore que personne, plus que moi, n'a défendu les institutions et les libertés de notre pays. Les comptes-rendus de la Chambre, des 25 dernières années, sont là pour attester la vérité de ce que je dis.

Je pouvais croire qu'un changement dans la situation politique du pays me donnerait peut-être plus de satisfaction pour les idées que je défendais avec tant de conviction ; et cependant je ne me suis pas encore jusqu'à ce jour surpris à vouloir désirer une autre nationalité que la nôtre.

En 1867, j'ai été opposé à l'annexion à la France. C'était sans aucune espèce d'animosité contre la France. Je rendais justice au caractère français, je rendais justice à cette belle nation, et cependant j'aimais mieux être Luxembourgeois que Français. A côté de ce désir il y avait encore la crainte d'une guerre à cause du Luxembourg et dans le Luxembourg ... ..

Aujourd'hui nous nous trouvons en face de la grande Allemagne. Je rends justice aux sentiments allemands, je reconnais l'avenir réservé à cette grande nation ; et cependant j'aime mieux rester Luxembourgeois que d'être réuni à l'Allemagne.

En 1867, comme aujourd'hui, j'ai toujours pensé que nos sentiments patriotiques devaient se produire avec modération et prudence. J'ai toujours compris ainsi notre neutralité, et j'ai toujours admis qu'il fallait respecter les sentiments de tous nos voisins, pour pouvoir leur demander de respecter aussi les nôtres.» (51)